

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation en ligne PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION®

(Méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE® - Florence Balestrino)

A qui s'adresse la formation ?

La formation de Professeur de YOGA DE LA VISION® (Méthode VISION-KINÉSIO-LOGIQUE®), s'adresse à tous : Professionnels ou Particuliers !

- à toute personne qui souhaite faire évoluer sa vision ou celle de son enfant ou un proche
- à toute personne qui souhaite évoluer vers une pratique professionnelle en prenant en charge les éléments de la vision
- à toute personne qui souhaite accéder à une qualification, un diplôme et métier ayant une approche naturelle et holistique

Quel est le coût de la formation ?

Le **coût total** de la formation est de **1080 euros**. Vous pouvez régler :

- **l'intégralité du montant de la formation** (1080 euros) à votre inscription.
- ou
- 2 modules de 90 euros chacun, soit **180 euros tous les deux mois**, pendant 6 mois (90x2x6 = 1080 euros).

Comment se déroulent les cours ?

La formation se déroule **par correspondance, via différents supports** : des cours en vidéo, des cours audio, des documents en pdf et jpg et des liens vers des supports numériques.

Y a-il des prérequis de niveau ou diplôme pour s'inscrire à la formation ?

Non, il n'y a pas de prérequis ; la formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent apprendre et évoluer avec des pratiques naturelles et holistiques. Que vous soyez un professionnel ou un particulier, la formation vous est ouverte. Les professionnels y trouveront de nouvelles techniques et de nouveaux outils et approches pour leurs pratiques. Les particuliers développeront la prise en charge et l'entretien de leur bonne santé de façon naturelle et holistique.

Florence Balestrino - 36 rue de la Chaussée, 49125 Tiercé - France

Siret 555 4369 999 5 00039 – Ape 8559B Autres enseignements

www.florencebalestrino.com

Les présentes conditions contractuelles sont actualisées au 06/03/2026 et s'appliquent à toute inscription à partir de cette date.

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation en ligne PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION®

(Méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE® - Florence Balestrino)

Quand s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire dès que vous le souhaitez !

Pour faciliter les organisations les dates de validation des modules sont aux environs du 1 ou du 15 du mois.

Comment s'inscrire à la formation ?

Vous nous contactez par téléphone 06 64 50 99 35 ou via le formulaire de contact du site www.florencebalestrino.com.

L'accès à l'espace membre vous est ouvert. Puis vous pouvez remplir la fiche d'inscription en ligne et réaliser le premier paiement.

Ces deux démarches valent accord des conditions d'inscription.

Puis vous recevez par mail, la procédure vous permettant d'accéder au premier module de cours.

Combien de temps dure la formation ?

La formation est programmée pour être réalisée sur **12 mois** . Mais vous pouvez moduler vos apprentissages sur une période de 6 à 24 mois, selon vos envies, possibilités et contraintes.

Quand ont lieu les cours ?

Les cours étant dispensés par correspondance, en libre accès en ligne, vous vous organisez comme vous le souhaitez.

Si besoin vous pouvez contacter votre formateur : Florence Balestrino afin de lui poser des questions.

Quel est le matériel nécessaire pour suivre les cours ?

Vous devez disposer d'une **connexion internet et d'un appareil** : ordinateur, tablette, smartphone... afin de suivre les cours, recevoir les supports et accéder aux liens recommandés. Vous pouvez télécharger certains documents.

Ai-je besoin d'être dans un lieu spécial pour suivre les cours ?

Non, c'est justement l'avantage d'une formation par correspondance ; vous pouvez la suivre où que vous soyez.

Florence Balestrino - 36 rue de la Chaussée, 49125 Tiercé - France

Siret 555 4369 999 5 00039 – Ape 8559B Autres enseignements

www.florencebalestrino.com

Les présentes conditions contractuelles sont actualisées au 06/03/2026 et s'appliquent à toute inscription à partir de cette date.

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation en ligne PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION®

(Méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE® - Florence Balestrino)

Quels sont les avantages à suivre une formation par correspondance ?

Le premier et pas des moindres est le coût, via cette formation vous pouvez accéder à des cours et une qualification à un tarif moindre que si vous deviez être présent dans une école et éventuellement payer des frais d'hébergement.

Vous pouvez **organiser** vos apprentissages **en fonction de vos obligations personnelles ou professionnelles**.

Vous pouvez **conserver une activité professionnelle en parallèle**.

Vous **pouvez contacter** votre formateur **par mail** lorsque vous le souhaitez. et donc être soutenu dans vos apprentissages.

A partir du moment où vous avez décidé de suivre cette formation, nous considérons que vous saurez faire preuve d'application et **nous vous accompagnerons**.

La formation est-elle certifiée et/ou diplômante ?

Oui, la formation est certifiée par **Florence Balestrino**. À l'issue du suivi complet de la formation et des étapes de validation des modules, vous serez diplômés :

PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION®

selon la Méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE®.

Notez qu'il n'existe pas de diplôme d'état français, en matière de Professorat de Yoga de la Vision.

Le diplôme délivré est le reflet de votre engagement et sérieux dans le suivi de la formation.

Dois-je apprendre tous les éléments d'un module "par cœur" et en un mois ?

Non, tous les éléments disponibles dans un module ne sont pas à apprendre "par cœur". L'essentiel des éléments est abordé dans le(s) cours en audio et/ou visio du module. D'autres éléments sont à acquérir pour optimiser vos pratiques, selon vos choix. Des documents sont à lire, d'autres à visionner ou à écouter. **Vous pouvez apprendre à votre rythme**. Notre but est de vous accompagner et de vous soutenir dans vos apprentissages. Les éléments fournis sont là pour faire évoluer votre vision sur les sujets abordés et vous permettre de vous questionner, voir d'approfondir un sujet si vous le souhaitez.

D'ailleurs certains modules sont plus denses en informations que d'autres... C'est "fait exprès", car certaines connaissances doivent être acquises de façon progressive. Vous pouvez donc débiter un autre module puis revenir aux éléments disponibles dans le

Florence Balestrino - 36 rue de la Chaussée, 49125 Tiercé - France

Siret 555 4369 999 5 00039 – Ape 8559B Autres enseignements

www.florencebalestrino.com

Les présentes conditions contractuelles sont actualisées au 06/03/2026 et s'appliquent à toute inscription à partir de cette date.

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation en ligne PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION®

(Méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE® - Florence Balestrino)

précédent. Vous évoluez et apprenez à votre rythme, c'est l'avantage d'une formation par correspondance.

En quoi consiste les questionnaires mensuels ?

Ce sont des questionnaires qui vous amènent à **réfléchir sur vos apprentissages et à vous auto évaluer sur vos besoins d'informations**. Ils sont retournés par mail. **Ils ne sont pas notés**, mais permettent au professeur de comprendre comment vous évoluez. Le renvoi de ces questionnaires valide les modules pour la certification et l'obtention du diplôme de Professeur de Yoga de la Vision.

Si je ne retourne pas un questionnaire mensuel, puis-je continuer la formation ?

Oui, vous pouvez continuer la formation. C'est le règlement des modules qui vous donnent accès à ceux-ci. Vous pouvez alors simplement suivre la formation pour votre évolution personnelle.

Si j'ai besoin de plus de temps pour retourner mon questionnaire mensuel, puis-je continuer la formation ?

Oui, tout à fait. Vous nous indiquez avoir besoin de plus de temps et nous fixons ensemble une autre échéance raisonnable pour que vous soyez à l'aise pour retourner ce questionnaire. Le planning prévu de cette formation a été élaboré afin de conserver vos motivations et dynamiser vos apprentissages. Mais, **il est possible de s'adapter à vos besoins**.

Est-il possible de ne pas suivre tous les modules ou de les suivre dans le désordre ?

L'inscription aux modules doit se faire **dans l'ordre**, car une progression est prévue dans la méthode et dans les informations fournies. Vous ne pouvez donc pas souscrire à un module, si vous n'avez pas été inscrit dans le précédent.

Comment valider les modules et comment valider le cursus "Professeur de Yoga de la Vision" ?

Lorsque vous **retournez le questionnaire** présent dans un module, cela le valide. Lorsque vous aurez **validé les 12 questionnaires**, en répondant aux questions, vous serez alors **certifié comme Professeur de YOGA DE LA VISION®**, par **Florence Balestrino**.

Florence Balestrino - 36 rue de la Chaussée, 49125 Tiercé - France

Siret 555 4369 999 5 00039 – Ape 8559B Autres enseignements

www.florencebalestrino.com

Les présentes conditions contractuelles sont actualisées au 06/03/2026 et s'appliquent à toute inscription à partir de cette date.

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation en ligne PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION®

(Méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE® - Florence Balestrino)

Nous accusons réception pour chacun des questionnaires mensuels.

Est-il obligatoire de participer à d'autres formations pratiques en présentiel ou en Visio ?

Non, d'autres formations peuvent être organisées mais elles sont optionnelles, en dehors du cursus VISION-KINESIO-LOGIQUE®. Elles sont mises en place pour les personnes qui souhaitent des éléments pratiques concrets. Elles sont donc facultatives et leur coût de souscription est en sus.

Puis-je payer la formation en plusieurs fois ?

La formation est structurée de façon à ce que vous puissiez échelonner les règlements de façon bimestrielle (tous les 2 mois). Vous n'avez donc pas à régler la totalité de la formation en une seule fois.

Vous réglez tous les 2 mois, 2 modules.

Mais si vous souhaitez **payer votre formation en une seule fois, c'est également possible.**

Quel est le mode de règlement ?

Vous pouvez payer par **Carte Bancaire** ou **Virement** (Via le lien et informations disponibles sur le site, dans l'espace membre).

Quel que soit votre mode de règlement, nous vous confirmons la bonne réception de votre règlement puisque celui-ci vous permet d'accéder à vos cours. Une facture vous est fournie sur demande.

Comment se connecter pour accéder aux cours ?

Il n'y a pas d'application à télécharger. **Vous disposez d'un code d'accès et consultez** ainsi les éléments de cours mis à votre disposition, sur le site www.florencebalestrino.com.

Florence Balestrino - 36 rue de la Chaussée, 49125 Tiercé - France

Siret 555 4369 999 5 00039 – Ape 8559B Autres enseignements

www.florencebalestrino.com

Les présentes conditions contractuelles sont actualisées au 06/03/2026 et s'appliquent à toute inscription à partir de cette date.

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation en ligne PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION®

(Méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE® - Florence Balestrino)

Puis-je suspendre temporairement la formation ?

Oui, vous pouvez interrompre votre cursus et le reprendre dès que vous le souhaitez. Le règlement des deux mois en cours reste du et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

Puis-je arrêter la formation, si je ne souhaite pas continuer de suivre les cours ?

Le premier paiement vous permet d'accéder aux deux premiers modules de cours. Il ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Vous pouvez ensuite cesser la formation dès que vous le souhaitez, entre deux paiements bi-mensuels. **Nous vous demandons dans ce cas de nous en informer** à l'écrit, par mail ou courrier postal. Notez que tous les modules de formation entamés restent dus, il n'y a pas de remboursement possible quel que soit le motif.

Les formations sont-elles éligibles au CPF ou au financement par la formation professionnelle ?

Non, vous devez **financer la formation par vos propres fonds**. C'est pourquoi nous avons fait le choix de vous permettre des modulations dans les règlements des cours.

Puis-je pratiquer professionnellement à l'issue de ma formation ?

Oui, vous pourrez exercer la profession de **Professeur de YOGA DE LA VISION®**. Vous pouvez également exercer sous un autre titre. Plusieurs statuts professionnels sont possibles, vous devez respecter la réglementation du pays dans lequel vous exercez professionnellement.

Quand débutent les exercices pratiques ?

Des exercices et des pratiques sont proposés **dès le premier module** et dans chacun des différents modules.

Pendant combien de temps ai-je accès aux modules de cours ?

Vous pouvez accéder à tous les modules de cours (souscrits) pendant votre période de formation (maximum 24 mois). A partir du moment où le dernier module (module n°12) est souscrit, votre accès reste valide trois mois.

Florence Balestrino - 36 rue de la Chaussée, 49125 Tiercé - France

Siret 555 4369 999 5 00039 – Ape 8559B Autres enseignements

www.florencebalestrino.com

Les présentes conditions contractuelles sont actualisées au 06/03/2026 et s'appliquent à toute inscription à partir de cette date.

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation en ligne PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION®

(Méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE® - Florence Balestrino)

Autres éléments contractuels :

Les certifications délivrées attestent des formations suivies et validées par Florence Balestrino ou les personnes qu'elle aura désignées par procuration pour le faire.

Les certifications délivrées n'autorisent pas à dispenser des formations au nom de Florence Balestrino et/ou de la méthode YOGA DE LA VISION® et/ou de la méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE®.

Les programmes et supports de cours des formations et méthodes YOGA DE LA VISION® et VISION-KINESIO-LOGIQUE® ont été créés en France, par Florence Balestrino et sont protégés au titre du droit d'auteur. Tous les droits sont réservés. La reproduction à des fins commerciales ou de diffusions publiques n'est pas autorisée. Les captations vidéo, audio et photographiques, les diffusions publiques et via des réseaux sociaux ne sont pas autorisées. Les supports de cours (papiers et/ou numériques) vous sont délivrés à titre individuel et ne peuvent faire l'objet de communication à des tiers à des fins d'exploitations commerciales ou financières.

Si pour des raisons de force majeure grave, Florence Balestrino n'était plus en mesure de fournir des prestations de cours, il ne pourra pas être demandé le remboursement des cours auxquels vous aurez déjà eu accès.

Vous êtes seul(e) responsable de votre bon état de santé pour suivre cette formation et de l'application des pratiques et exercices que vous effectuez.

L'inscription via le formulaire informatique et le règlement d'un module de cours par l'élève vaut lecture et acceptation de l'ensemble des modalités contractuelles abordées ci-dessus.

Florence Balestrino - 36 rue de la Chaussée, 49125 Tiercé - France

Siret 555 4369 999 5 00039 – Ape 8559B Autres enseignements

www.florencebalestrino.com

Les présentes conditions contractuelles sont actualisées au 06/03/2026 et s'appliquent à toute inscription à partir de cette date.